

Image not found or type unknown



Permis de construire accordé mais avec recours des tiers

Par **boboo**, le **29/02/2008** à **20:11**

BonjourrrrrJ'ai eu un permis de construire non s'en mal au bout d'un an pour 2 constructions dans la banlieue toulousaine avec batiments de france et toutes la clic et 2 jours après avoir reçu le permis un voisin me mais un recours de tiers au tribunal administratif en disant que le mur mytoyen lui bouche la vue et que les arbres sur mon terrain ne doivent etre détruit en s'appuyant en plus sur les habitants du quartier qu'il n'a pas consulté que dois faire pour pas y passé 2 ans merci